

L'enquête interroge les élèves sur les risques de blessures, leur état de santé et leur consommation d'alcool et de drogues. Les établissements scolaires et les organismes locaux et nationaux s'appuient sur les résultats de l'enquête pour accompagner les jeunes et réduire les risques qu'ils encourent. L'enquête sur la santé des jeunes est facultative et anonyme et fournit des informations importantes pour orienter les politiques et les programmes destinés aux jeunes.

*Veillez communiquer ces informations à votre élève.
Discutez de l'enquête et décidez si votre élève y participera ou non.*

Q : Qui sera invité à répondre à l'enquête ? R : Des élèves de 6e, 8e, 10e et 12e année dans l'État de Washington et des élèves de 7e, 9e et 11e année dans les petits districts scolaires.

Q : L'enquête est-elle facultative ?

R : Oui ! Les élèves qui répondent à l'enquête peuvent ignorer les questions auxquelles ils ne souhaitent pas répondre et y mettre fin à tout moment. Si vous ne souhaitez pas que votre élève participe à l'enquête, vous pouvez contacter son établissement par téléphone afin de l'en dispenser. Les élèves peuvent également informer leur professeur qu'ils ne souhaitent pas répondre à l'enquête. Les élèves qui ne répondent pas à l'enquête se verront proposer une activité différente, par exemple étudier ou lire à la bibliothèque. La non-participation à l'enquête n'entraîne pas de sanctions. Les notes de votre élève ne seront pas affectées.

Q : Quelles sont les questions posées dans l'enquête ?

R : Les questions sont issues d'enquêtes menées dans tout le pays et à Washington. Les parents ou responsables légaux peuvent contacter l'administration de leur établissement scolaire pour obtenir une copie du questionnaire ou consulter les questions sur le site www.askhys.net (en anglais).

Voici une liste non exhaustive des thématiques abordées :

- Informations comme l'âge, le sexe, la race et l'origine ethnique
- Sentiments vis-à-vis de l'école et la collectivité
- Relations avec les parents, amis et voisins
- Habitudes alimentaires, activité physique
- Éducation sanitaire
- Attitudes à l'égard du tabac, de l'alcool et d'autres drogues, et consommation de ces substances
- Comportements et sentiments en matière de sécurité
- Comportements en matière de violence
- Identité de genre (version facultative et simplifiée disponible pour les élèves de 6e et 7e année*)
- Orientation sexuelle (excepté pour les élèves de 6e et 7e année)
- Comportement sexuel, violence sexuelle et exploitation sexuelle (excepté pour les élèves de 6e et 7e année)

* Sauf si les établissements choisissent spécifiquement de poser cette question, les élèves ne seront pas invités à indiquer leur genre.

Q : Comment l'identité de l'élève est-elle protégée ?

R : L'enquête HYS est toujours facultative et les élèves n'indiquent pas leur nom. Il n'existe pas de code ou d'informations permettant d'associer des réponses données à un élève particulier. Aucun membre de l'établissement scolaire ne consultera les réponses. Les élèves pourront renvoyer l'enquête de manière confidentielle.

En cas d'accès non autorisé aux réponses des élèves, quelqu'un pourrait tenter d'identifier un élève particulier en s'appuyant sur des informations comme son établissement scolaire, son année scolaire et sa race/son origine ethnique. Toutefois, la confidentialité est pour nous un enjeu primordial et nous appliquons différentes mesures pour empêcher tout accès non autorisé aux réponses des élèves et garantir l'anonymat des informations sensibles recueillies dans le cadre de l'enquête. Pour en savoir plus, consultez le site :

<https://www.AskHYS.net/HYS/HYSInformation> (en anglais)

Q : Comment les résultats de l'enquête seront-ils utilisés ?

R : Les établissements scolaires, les districts scolaires, les comtés et les organismes de l'État utilisent les résultats pour comprendre nos élèves et leur proposer les services dont ils ont besoin. Les résultats sont utilisés pour planifier, évaluer et améliorer les programmes, et demander les fonds nécessaires à leur financement. Des données anonymes sont également partagées avec les services de santé locaux, les centres d'épidémiologie tribaux et certains chercheurs.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez des questions à propos de la finalité de l'enquête ou des procédures de fonctionnement de l'enquête :

- Appelez sans frais le 1-877-HYS-7111
- Envoyez un e-mail à l'adresse healthy.youth@doh.wa.gov

Vous trouverez de plus amples informations à propos de l'enquête sur la santé des jeunes sur le site : www.AskHYS.net (en anglais)

Le Washington State Institutional Review Board (comité d'éthique de l'État de Washington) a approuvé les procédures de l'enquête sur la santé des jeunes décrites dans le présent courrier. Si vous pensez que ces procédures n'ont pas été respectées, veuillez appeler le 1-800-583-8488. Vous n'êtes pas obligé(e) d'indiquer votre nom. Tous les messages seront traités.

Des élèves participent à l'enquête sur la santé des jeunes depuis 2002. Le nombre d'élèves participants est passé de quelques milliers à plus de 230 000 par an !

Veillez prendre connaissance de ces informations et en discuter avec votre élève !

L'enquête sur la santé des jeunes est parrainée par les organismes publics suivants : Health Care Authority (Autorité de santé) - Division of Behavioral Health and Recovery (Division de la santé comportementale et du rétablissement), Department of Health (ministère de la Santé), Office of the Superintendent of Public Instruction (Bureau du surintendant de l'instruction publique), et Liquor and Cannabis Board (Commission des alcools et du cannabis).